

Dossiers miniers



Commission de suivi des anciens sites miniers uranifères de la Corrèze

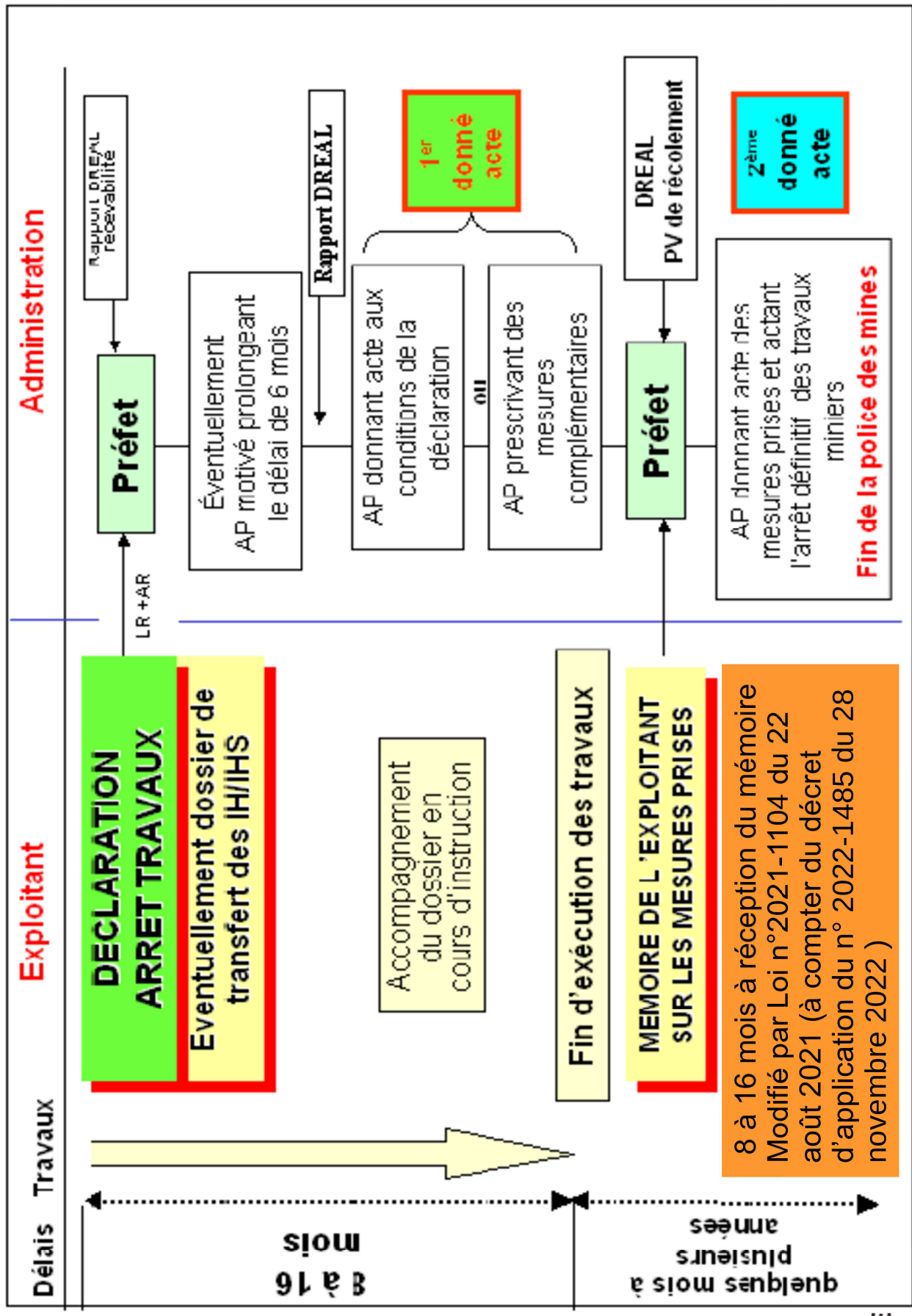
19 janvier 2023



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rappel des procédures minières



Dossiers miniers en cours dans le département de la Corrèze

- **La Barrière (Commune de Darnets) :**

- Travaux réalisés en 2021 (courrier du 08/09/2021)
- Dossier de récolement reçu le 6 juillet 2022 avec le rapport de fin de travaux du 25/08/2021 => instruction en cours (date de dépôt antérieure au décret n°2022-1485 du 28 novembre 2022 modifiant le code minier)



■ La Vedrenne (Commune d'Egletons) Problématique sur les parcelles B 49 et B 50



Le site minier de la Vedrenne en 1970 (Source : DADT ORANO Mining)

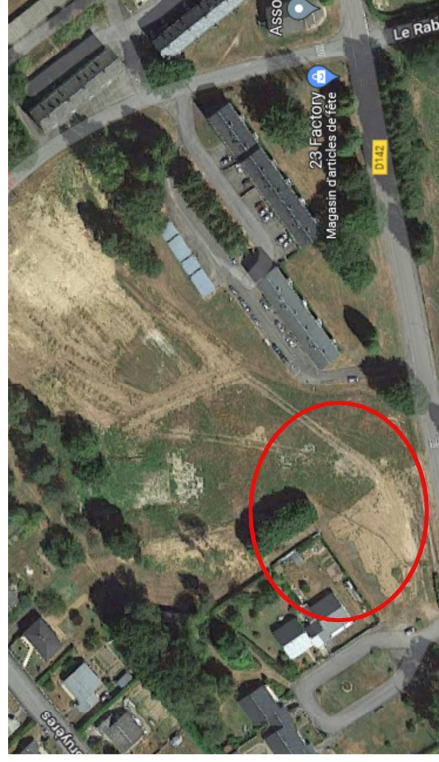



Photo aérienne en 2022 (Source : @Google images 2022), en rouge la même zone que ci-dessus correspondant à l'ancien carreau minier

=> AP1C du 29/01/2021 : Il avait été notamment demandé des investigations complémentaires concernant la teneur en radon sur les maisons situées sur les parcelles BA 49 et BA 50.

- Suite à cette série de mesures, il a été mis en évidence des variations significatives d'émission de radon pouvant aller ponctuellement jusqu'à 5 000 Bq/m³ dans certaines pièces de la bâtisse située sur la parcelle BA n°49 (Si mesures >2 500 Bq/m³, et si la responsabilité de l'exploitant est démontrée, celui-ci est tenu de réaliser des actions correctives)
- Il n'a pas été possible d'exclure la présence de stériles ou résidus de traitements uranifères
=> Étude non conclusive et des questions portant sur la méthodologie ont été soulevées.

Ainsi l’instruction a abouti sur une campagne contradictoire de mesures. L’IRSN (Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire) a été saisie par la DGPR pour sa réalisation.

Contenu de l’intervention IRSN

- **Mardi 13/12/22** : prospection radiologique et mesures radiométriques
 - **Mardi 13/12/22 et mercredi 14/12/22** : mesures sur les terrains en extérieur et dans les deux maisons en parallèle
 - mesures radon ;
 - échange avec les occupants sur leurs habitudes de vie au moyen d’un questionnaire ;
 - prospection radiologique et mesures radiométriques ;
 - prélèvements de sols.
 - **Jeudi 15/12/22** : compléments de mesures éventuels dans les 2 habitations
-  Remise du rapport au 31 juillet 2023 au plus tard. Les conclusions et les suites à donner seront communiquées aux parties prenantes.



- **Puits Mariné (Commune de St Privat) : DADT**

DADT déposé le 13 mai 2020 : **non recevabilité**

Demande de compléments : compléments reçus le 21 décembre 2020 mais insuffisants et demande de dépôt d'un nouveau dossier par courrier du 11 janvier 2021. **En attente de réception.**

- **Le Longy (Commune de Millevaches) : récolement (AP2) en cours**

Avis Géoderis demandé car étude d'aléas ancienne.

Avis Géoderis sur aléas reçus et transmis à Orano (courrier du 7 décembre 2020). **En attente de réception des compléments et du mémoire descriptif des mesures prises.**

→ [Inspection du 15 novembre 2022 : site conforme aux usages et respect de l'AP1](#)

Demande formulée par l'inspection : complément d'analyse des eaux de la MCO (chimique et radiologique) à ajouter au mémoire de récolement.

Questions - Réponses



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*